

Vallée de villé Conseil communautaire Bientôt une médiathèque ?



La bibliothèque départementale du Bas-Rhin deviendra une médiathèque intercommunale. Photo DNA — Franck Delhomme

Le dernier conseil communautaire de l'année s'est tenu, mercredi soir, au centre administratif de la communauté de communes (comcom) du val de Villé. Un projet de création d'une médiathèque intercommunale a été débattu.

Tags

Loisirs

Edition de Sélestat / Centre-Alsace



Notez l'article



« Il y a peu de choses inscrites à l'ordre du jour, mais elles sont importantes », a annoncé en préambule Jean-Marc Riebel, président de la comcom de Villé.

Le projet qui a retenu l'attention des conseillers communautaires est l'implantation d'une médiathèque intercommunale à Villé. Elle remplacerait la bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDR), relais géré par le conseil général (CG), route de Bassemberg.

« Le conseil général était à deux doigts de quitter la vallée car la

bibliothèque n'est plus aux normes », indique la conseillère générale Frédérique Mozziconacci. Il s'agissait donc de trouver une solution : « On aurait pu transférer le relais sur Goxwiller puis sur Sélestat en confiant la médiathèque publique à la comcom, ce qui aurait représenté un gros effort financier », explique Jean-Marc Riebel. « L'autre alternative était de maintenir le service départemental à Villé avec un financement à 100 % du CG et une amélioration de l'offre proposée au public ».

« Cette bibliothèque, un monstre du Loch Ness »

Cette bibliothèque, qualifiée de « monstre du Loch Ness », devait tôt au tard arriver sur le tapis du conseil communautaire. « Cela fait cinq ans que l'on sait que cette bibliothèque allait nous revenir. Il serait dommage d'amputer la zone de loisirs d'un maillon important », poursuit Bernard Schmitt. « Pourquoi est-ce que c'est à nous d'en prendre la charge alors que l'autre antenne du CG à Sarre-Union n'est pas encore inquiétée ? », demande-t-on dans l'assemblée. « Nous sommes les pionniers comme toujours », plaisante-t-on.

« Nous n'aurions pas présenté le projet s'il n'était pas éligible à des aides. On aura 80 % de subventions sur le bâtiment. Le conseil général s'engage à renouveler le fonds documentaire. Et la médiathèque pourra s'inscrire au volet 2 du contrat de territoire. Il ne s'agit pas de raser le bâtiment existant », renchérit Jean-Marc Riebel.

Avec cette médiathèque, de nouveaux services seront mis en place comme une offre numérique sur place et à distance, une animation

jeunesse, un portage à domicile pour les personnes âgées... Le bâtiment sera réaménagé en récupérant le garage, de plain-pied, avec mise en place de bornes d'écoute, d'automates de prêt et d'un espace de consultation et d'information. La surface passera de 620 à 727 m² et les heures d'ouverture hebdomadaire (dont le samedi) passeront de 13 h 30 à 16 h. « Et pourquoi pas la possibilité de prêt de livres sur la pelouse de la piscine pendant la saison estivale », ajoute Frédérique Mozziconacci.

Deux postes supplémentaires seront créés. Il s'agit encore de savoir qui du CG ou de la comcom en prendra la responsabilité.

« À l'heure actuelle, on nous propose quelque chose de chouette. Saisissons l'opportunité », estime Roland Mangin.

« Je vois que cela coûtera à la comcom 106 393 € en fonctionnement annuel. Quel est le niveau d'autofinancement? », demande Jean-Pierre Piela. « Suffisant », pour M. Riebel.

Le projet de médiathèque a été voté avec une abstention.

A lire aussi

?Noël dans la vallée

La BDR, fonctionnement